

# L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

**Rapport de gestion  
pour la période de trois mois close le 31 mars 2019**



# RAPPORT DE GESTION

**Ce rapport de gestion est en date du 2 mai 2019.**

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le premier trimestre de 2019. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, ainsi que le rapport de gestion annuel et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2018 de l'Empire Vie, daté du 27 février 2019. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui constituent les principes comptables généralement reconnus, énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le Rapport annuel du 27 février 2019.

## Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Premier trimestre	
	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	43 \$	39 \$
Résultat par action - de base et dilué	43,59 \$	39,30 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés) <sup>1</sup>	11,2 %	10,8 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de 43 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 39 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018. L'augmentation des bénéfices, principalement attribuable à la hausse des résultats découlant des secteurs de l'assurance individuelle, de la gestion de patrimoine et du capital et de l'excédent, a été partiellement contrebalancée par la diminution du résultat découlant du secteur de l'assurance collective. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le premier trimestre de 2019 est de 11,2 % comparativement à 10,8 % en 2018.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices de chaque secteur d'activité pour le premier trimestre :

Pour le trimestre clos le 31 mars (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Bénéfices prévues sur les affaires en vigueur	<b>32 \$</b>	28 \$	<b>6 \$</b>	6 \$	<b>13 \$</b>	15 \$			<b>51 \$</b>	49 \$
Effet des nouvelles affaires	<b>(3)</b>	(2)	<b>(3)</b>	(3)	<b>5</b>	1			<b>(2)</b>	(4)
Gains et pertes actuariels	<b>—</b>	—	<b>3</b>	9	<b>1</b>	4			<b>4</b>	4
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	<b>—</b>	—	<b>—</b>	—	<b>(1)</b>	—			<b>(1)</b>	—
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	<b>28</b>	26	<b>6</b>	12	<b>18</b>	13	<b>—</b>	—	<b>52</b>	50
Bénéfices relatifs à l'excédent	<b>—</b>	—	<b>—</b>	—	<b>—</b>	—	<b>8</b>	5	<b>8</b>	5
Résultat avant impôts	<b>28</b>	26	<b>6</b>	12	<b>18</b>	13	<b>8</b>	5	<b>60</b>	54
Impôts	<b>7</b>	7	<b>1</b>	3	<b>3</b>	2	<b>2</b>	1	<b>14</b>	12
Résultat net attribuable aux actionnaires	<b>21 \$</b>	19 \$	<b>4 \$</b>	9 \$	<b>15 \$</b>	11 \$	<b>6 \$</b>	4 \$	<b>46 \$</b>	42 \$
Dividendes sur actions privilégiées									<b>(3)</b>	(3)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									<b>43 \$</b>	39 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur du premier trimestre ont augmenté de 4 %, principalement en raison d'une hausse du secteur de la gestion du patrimoine, qui a été partiellement contrebalancée par un déclin au chapitre du secteur de l'assurance individuelle.

L'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité aux points de vente du secteur de l'assurance individuelle. Cette hausse a été en partie atténuée par les pressions exercées par les nouvelles affaires de fonds distincts du secteur de la gestion de patrimoine par rapport à 2018. L'incidence des nouvelles affaires sur le secteur de l'assurance est positive lorsque la valeur actualisée des profits futurs des affaires existantes surpasse la somme des marges des passifs des polices initiaux pour cette affaire additionnée aux charges engagées au point de vente.

Les gains actuariels pour le premier trimestre de 2019 ont légèrement diminué par rapport à 2018 en raison des résultats moins favorables en matière de règlements du secteur de l'assurance collective. Cette diminution a été partiellement compensée par résultats techniques favorables du secteur de l'assurance individuelle.

L'augmentation des bénéfices relatifs à l'excédent attribuable aux rendements plus élevés des actifs dans le compte du surplus en 2019 a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges liées au programme de couverture de l'Empire Vie.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

## Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 31 mars pour 2019 et 2018. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Produits</b>										
Primes nettes	54 \$	32 \$	88 \$	86 \$	96 \$	94 \$	— \$	— \$	238 \$	211 \$
Revenu de placement	10	9	1	1	48	42	16	15	75	67
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	20	(5)	1	—	384	(75)	(2)	(2)	403	(82)
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	—	—	—	11	4	(1)	—	9	4
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)
Produits tirés des frais	61	63	3	3	—	—	—	—	64	65
<b>Total des produits</b>	<b>144</b>	<b>99</b>	<b>93</b>	<b>89</b>	<b>539</b>	<b>65</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>788</b>	<b>264</b>
<b>Charges</b>										
Prestations et règlements, montant net	65	53	61	59	39	34	—	—	164	145
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	13	(17)	3	(4)	445	(17)	—	—	462	(38)
Participations sur polices	—	—	—	—	7	7	—	—	7	7
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	37	38	21	20	31	28	4	6	94	92
Impôts sur le résultat et taxes	7	6	4	5	5	4	2	1	18	17
<b>Total des charges</b>	<b>122</b>	<b>80</b>	<b>89</b>	<b>80</b>	<b>528</b>	<b>56</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>745</b>	<b>223</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>21 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>41 \$</b>
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(3)	(1)
Dividendes sur actions privilégiées									3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									43 \$	39 \$

## Total des produits

Les primes nettes pour le premier trimestre de 2019 ont augmenté de 13 % principalement en raison d'une croissance des primes de vente au sein du secteur de la gestion de patrimoine.

Le revenu de placement a augmenté, principalement en raison d'une modification de la composition des actifs réalisée en 2018 qui a inclus des titres au rendement plus élevé.

Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain net au cours du premier trimestre de 2019, comparativement à une perte nette en 2018. Ce gain s'explique par une baisse importante des taux d'intérêt à long terme durant le premier trimestre de 2019, alors que 2018 avait enregistré une augmentation de ces taux. Cette variation du produit a été contrebalancée par les variations nettes des passifs des contrats d'assurance et de placements équivalentes de la section « Charges » des résultats.

Pour le premier trimestre de 2019, les produits tirés des frais ont diminué de 3 % par rapport au premier trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la chute des frais de gestion des fonds distincts et des frais

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

exigibles sur les garanties des fonds distincts découlant d'une baisse des actifs sous gestion moyens. Cette question est analysée plus en détail à la section « Résultats par secteur - Gestion de patrimoine » ci-après du présent rapport.

## Total des charges

La variation du total des charges s'explique en grande partie par l'incidence des taux d'intérêt du marché sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Cette variation dans les charges est fortement contrebalancée par les variations équivalentes au chapitre de la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, comme la section « Produit » l'indique. Si l'on exclut les changements liés au marché, le total des prestations et des charges pour le premier trimestre de 2019 n'a presque pas changé depuis 2018.

Les prestations nettes et les règlements nets pour le premier trimestre de 2019 ont été plus élevés qu'en 2018, principalement en raison des rentes fixes dans le secteur de la gestion de patrimoine et du secteur de l'assurance individuelle. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des règlements survenus en comparaison des règlements escomptés dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

## Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

### Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2019	2018
<b>Rentes fixes</b>		
Actifs sous gestion <sup>1</sup>	969 \$	952 \$
Ventes brutes <sup>1</sup>	53	32
Ventes nettes <sup>1</sup>	5	(7)
<b>Fonds distincts</b>		
Actifs sous gestion <sup>1</sup>	8 392	8 386
Ventes brutes <sup>1</sup>	221	268
Ventes nettes <sup>1</sup>	(84)	(35)
Produits tirés des frais	60	62
<b>Fonds communs de placement</b>		
Actifs sous gestion <sup>1</sup>	152	172
Ventes brutes <sup>1</sup>	2	6
Ventes nettes <sup>1</sup>	(7)	(8)
Produits tirés des frais	1	1
<b>Primes nettes</b>	54 \$	32 \$
<b>Résultat net après impôts</b>	21 \$	19 \$

Les actifs sous gestion des fonds distincts ont augmenté de 2 % au cours des 12 derniers mois. Les ventes brutes du premier trimestre de 2019 ont augmenté de 68 % par rapport aux ventes de l'année dernière. Cette hausse reflète vraisemblablement une transformation de l'attitude du marché en faveur des produits de gestion de patrimoine garantis qui survient souvent à la suite de marchés boursiers difficiles et volatils.

Les actifs sous gestion des fonds distincts ont été en hausse la majeure partie de 2018, puis ont chuté au cours du quatrième trimestre. Ils se sont ensuite partiellement redressés durant le premier trimestre de 2019, se plaçant ainsi

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

au niveau qu'ils affichaient l'exercice précédent. Les ventes brutes du premier trimestre de 2019 ont diminué de 18 % par rapport aux ventes de la période comparable de 2018. Le 12 novembre 2018, l'Empire Vie a lancé sa nouvelle option d'acquisition, l'option sans frais, pour ses produits de fonds de placement garanti (FPG) et Catégorie Plus 3.0. Elle a également ajouté quatre fonds mondiaux à Catégorie Plus 3.0. L'option sans frais offre aux clients un plein accès à leurs placements sans frais de rachat. Le 28 mai 2018, l'Empire Vie a annoncé sept nouveaux fonds mondiaux, une option d'honoraires de service et un programme de taux privilégiés pour fournir aux clients des options de placement mondiales et moins coûteuses dans sa gamme de fonds distincts sous forme de FPG.

Les produits tirés des frais sur les fonds distincts ont diminué de 2 % pour le premier trimestre, ce qui reflète la diminution des actifs sous gestion moyens durant le premier trimestre de 2019 par rapport à la période comparable de 2018.

Les actifs de fonds communs de placement sous gestion ont diminué au cours de 12 derniers mois en raison des ventes de fonds communs de placement plus faibles. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Au cours du premier trimestre de 2019, le revenu net de ce secteur a augmenté de 2 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution des passifs de polices des contrats de garanties de fonds distincts en raison de l'amélioration des marchés boursiers.

## Résultats par secteur - Assurance collective

### Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2019	2018
<b>Principales données financières</b>		
Ventes, primes annualisées <sup>1</sup>	22 \$	26 \$
Primes nettes	88	86
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>4 \$</b>	<b>9 \$</b>

Les ventes de primes annualisées ont diminué de 17 % principalement en raison du transfert d'un bloc d'affaires important provenant d'un nouveau partenaire de distribution stratégique, ce qui s'est traduit par une forte augmentation des résultats du premier trimestre de 2018. Au cours des deux dernières années, l'Empire Vie a conclu plusieurs partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes ont augmenté de 3 % durant cette même période. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Le revenu net pour le trimestre a diminué principalement en raison des résultats techniques moins favorables des règlements au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée, comparativement à des résultats techniques favorables en 2018. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par des résultats techniques favorables au chapitre des règlements d'assurance santé.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

## Résultats par secteur - Assurance individuelle

### Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2019	2018
<b>Actionnaires</b>		
Ventes, primes annualisées <sup>1</sup> attribuables aux actionnaires	5 \$	5 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	70	71
Quote-part du résultat net après impôts	15	11
<b>Titulaires de polices</b>		
Ventes, primes annualisées <sup>1</sup> attribuables aux titulaires de polices	4	3
Prime nettes attribuables aux titulaires de polices	27	22
Quote-part du résultat net après impôts	(3)	(2)
Résultat net après impôts	11 \$	9 \$

Pour le premier trimestre de 2019, les nouvelles ventes de primes attribuables aux actionnaires sont demeurées aux mêmes niveaux par rapport à ceux de 2018. Ce résultat s'explique avant tout par une tarification concurrentielle. Les nouvelles ventes de primes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté comparativement à celles de 2018. Au cours du premier trimestre de 2019, le total des primes nettes a légèrement diminué pour les actionnaires, mais a augmenté pour les titulaires de polices par rapport à la période comparable de 2018, ce qui reflète la récente force des ventes de nouvelles primes attribuables aux titulaires de polices. L'Empire Vie a introduit en novembre 2018 la Protection vie garantie, un produit offrant aux clients une protection viagère garantie qui ne comporte aucune question sur l'état de santé ou le mode de vie. L'Empire Vie a continué d'apporter des changements à son produit avec participation AssurMax<sup>MD</sup> depuis son lancement en 2015. En février 2017, l'Empire Vie a lancé AssurMax<sup>MD</sup> 8 primes et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> 8 primes afin d'offrir aux clients une nouvelle option leur permettant de payer leur police avec participation en aussi peu que huit ans.

Au cours du premier trimestre, le revenu net des actionnaires pour ce secteur a augmenté de 4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparable de l'année dernière. L'augmentation est principalement liée à l'incidence favorable des nouvelles affaires par rapport aux résultats de la période comparable de l'exercice précédent et aux résultats favorables au chapitre des gains sur les placements provenant des actions soutenant ce secteur. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les pertes découlant des rendements des taux d'intérêt plus bas et des résultats défavorables en ce qui concerne les déchéances.

## Résultats - Capital et excédent

### Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2019	2018
Résultat sur les placements	20 \$	11 \$
Profit (perte) sur les instruments de couverture	(9)	(1)
Intérêts et autres charges	(4)	(6)
Bénéfices avant impôts	8	5
Impôts	2	1
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	6	4
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	—	—
Résultat net après impôts	6 \$	4 \$

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

L'augmentation du résultat provenant des placements au premier trimestre de 2019 comparativement à celui de 2018 est principalement attribuable aux rendements plus élevés des actifs investis. Au cours du premier trimestre de 2019, l'Empire Vie a déclaré des charges plus élevées liées à son programme de couverture, principalement en raison de l'augmentation des marchés boursiers canadiens, comparativement à une diminution en 2018 (décrite ci-après dans la section « Gestion du risque »). La diminution des charges d'intérêt s'explique par le rachat de débetures subordonnées de 300 millions de dollars en mai 2018 par l'Empire Vie.

## Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 17,4408 \$ par action ordinaire le 2 mai 2019 payable le 11 juin 2019 à tous les actionnaires ordinaires inscrits le 17 mai 2019.

Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque action ordinaire et chaque dividende déclaré sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	17,440800 \$	11 juin 2019	17 mai 2019
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 1 (TSX: EML.PR.A)	0,359375 \$	17 juill. 2019	17 juin 2019
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,306250 \$	17 juill. 2019	17 juin 2019

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

## Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités</b>		
Activités d'exploitation	<b>96 \$</b>	67 \$
Activités d'investissement	<b>(90)</b>	(114)
Activités de financement	<b>(7)</b>	(7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(1) \$</b>	(54) \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie découlant des investissements sont principalement liés aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et au compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »



# RAPPORT DE GESTION

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 million de dollars au cours du trimestre. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 29 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des entrées de trésorerie qui proviennent des variations du fonds de roulement. Les flux de trésorerie utilisés à des fins d'investissement ont diminué de 24 millions de dollars en 2019 par rapport aux résultats de 2018. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement de 2019 correspondaient à ceux de 2018.

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés de 2018 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

## Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

## Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 mars 2019	31 décembre 2018
Débetures subordonnées	400 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées	250 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	251 \$	251 \$

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les détails des dettes subordonnées et des actions privilégiées en circulation de la société :

<b>Débetures subordonnées</b>				<b>Aux</b>	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Taux d'intérêt	31 mars 2019	31 décembre 2018
Débetures subordonnées (1)	Décembre 2016	16 décembre 2021	3,383 %	<b>200 \$</b>	200 \$
Débetures subordonnées (2)	Septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	<b>200 \$</b>	200 \$

(1) Débetures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % échéant en 2026. À compter du 16 décembre 2021, l'intérêt sera payable au taux CDOR (Canadian Deposit Offered Rate) sur trois mois majoré de 1,95 %.

(2) Débetures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 1,53 %.

<b>Actions privilégiées</b>				<b>Aux</b>	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	31 mars 2019	31 décembre 2018
Actions privilégiées	Janvier 2016	17 avril 2021	5,75 %	<b>150 \$</b>	150 \$
Actions privilégiées	Novembre 2017	17 janvier 2023	4,90 %	<b>100 \$</b>	100 \$

Les débetures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (A.M. Best). Les notes d'émetteur de l'Empire Vie attribuées par la firme DBRS sont les suivantes : note d'émetteur « A » (6<sup>e</sup> de 20 catégories); note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7<sup>e</sup> de 20 catégories); note « A » pour la solidité financière (6<sup>e</sup> de 22 catégories); et note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5<sup>e</sup> de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la position de l'Empire Vie à titre d'assureur vie qui affiche continuellement un bon rendement et qui génère constamment des revenus stables tout en maintenant un profil de risque conservateur.

La firme A.M. Best a attribué les notes suivantes à l'Empire Vie : note de solidité financière « A (Excellent) » (3<sup>e</sup> de 16 catégories); note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6<sup>e</sup> de 21 catégories); note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8<sup>e</sup> de 21 catégories); et note « bbb » pour ses actions privilégiées (9<sup>e</sup> de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes attribuées reflètent la solidité du bilan de l'Empire Vie, qui est classé comme étant « très solide » par A.M. Best, ainsi que ses excellents résultats d'exploitation, son profil d'entreprise neutre et sa gestion des risques appropriée.

## Capital règlementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but d'améliorer la mesure de la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. L'Empire Vie a présenté une solide situation de capital selon le MPRCE et continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

En date du 31 mars 2019, le ratio total et le ratio du noyau de capital sont demeurés relativement inchangés par rapport au 31 décembre 2018. Comparativement au 31 mars 2018, le déclin du ratio total s'explique surtout par la diminution du capital disponible causée par le remboursement de débetures subordonnées en mai 2018 et par une augmentation du coussin de solvabilité de base.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

<b>TSAV</b> (en millions de dollars)	<b>31 mars</b> <b>2019</b>	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
<b>Capital règlementaire disponible</b>					
Première catégorie	1 507 \$	1 476 \$	1 526 \$	1 513 \$	1 480 \$
Deuxième catégorie	692	653	608	614	915
Total	2 200 \$	2 129 \$	2 134 \$	2 127 \$	2 395 \$
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles</b>	<b>921</b>	887	1 001	1 005	996
<b>Coussin de solvabilité de base</b>	<b>2 083</b>	2 029	1 908	1 949	1 910
<b>Ratio total du TSAV</b>	<b>150 %</b>	149 %	164 %	161 %	178 %
<b>Ratio du noyau de capital du TSAV</b>	<b>103 %</b>	103 %	117 %	114 %	114 %

## Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	<b>Premier trimestre</b>	
	<b>2019</b>	2018
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	43 \$	(9) \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	4	(2)
Total des autres éléments du résultat global	47 \$	(11) \$

L'augmentation des autres éléments du résultat global du premier trimestre de 2019 est principalement attribuable aux gains latents de la juste valeur des placements disponibles à la vente. L'augmentation est principalement attribuable à une diminution des taux d'intérêt à long terme et à une hausse des marchés boursiers au cours du premier trimestre de 2019, alors que les taux d'intérêt à long terme ont légèrement diminué durant le premier trimestre de 2018.

La réévaluation des régimes à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

## Gestion du risque

### Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant des nouvelles affaires ou de l'échéance, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

## Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV, mais n'a pas de passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue partiellement les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses. Au cours du premier trimestre de 2019, l'Empire Vie a engagé des frais de couverture de 6,3 millions de dollars après impôts sur son programme de couverture, principalement en raison de l'augmentation des marchés boursiers canadiens. En 2018, les frais de couverture étaient de 0,5 million de dollars pour la période comparable.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 mars 2019, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,4 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,1 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	31 mars 2019	31 déc. 2018
<b>Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :</b>		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	3 %	3 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	47 %	47 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garantie de retrait (GR)	43 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

Par ailleurs, l'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le revenu net (en millions de dollars après impôts)					
<b>Au 31 mars 2019</b>					
Garanties sur les fonds distincts	néant \$	néant \$	(9) \$	(54) \$	(190) \$
Autres risques liés aux actions	39	18	(15)	(26)	(71)
Couverture des positions en actions	(2)	(2)	5	17	41
<b>Total</b>	<b>36 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>(63) \$</b>	<b>(220) \$</b>

Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 \$	3 \$	(11) \$	(129) \$	(269) \$
Autres risques liés aux actions	38	18	(15)	(46)	(118)
Couverture des positions en actions	(6)	(4)	9	26	50
<b>Total</b>	<b>35 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>(150) \$</b>	<b>(337) \$</b>

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le TSAV					
<b>Au 31 mars 2019</b>					
Garanties sur les fonds distincts	5 %	— %	(4) %	(13) %	(19) %
Autres risques liés aux actions	(1) %	— %	— %	— %	(2) %
Couverture des positions en actions	(1) %	(1) %	1 %	3 %	4 %
<b>Total</b>	<b>4 %</b>	<b>(1) %</b>	<b>(3) %</b>	<b>(10) %</b>	<b>(16) %</b>

Au 31 décembre 2018					
Garanties sur les fonds distincts	3 %	— %	(10) %	(16) %	(22) %
Autres risques liés aux actions	— %	(1) %	— %	— %	(2) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
<b>Total</b>	<b>1 %</b>	<b>(1) %</b>	<b>(9) %</b>	<b>(14) %</b>	<b>(21) %</b>

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour les garanties des fonds distincts, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % du marché boursier, a diminué principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers durant le premier trimestre de 2019. La valeur des passifs liés aux garanties des fonds distincts est devenue positive le 31 décembre 2018 après le déclin du marché boursier au cours du quatrième trimestre. Cette situation a entraîné l'augmentation de la sensibilité du résultat net, puisque tout changement du passif lorsqu'il se trouve au-dessus du seuil de zéro sera transféré au résultat net.

En 2019, l'Empire Vie a mis à jour la méthode de calcul de sa sensibilité au risque lié aux actions. Cette nouvelle méthode précise les hypothèses utilisées pour calculer les exigences de base en matière de capitaux propres au titre du TSAV à la date de présentation du rapport. Les données du tableau ci-dessus illustrant l'incidence du risque lié aux actions sur le TSAV au 31 décembre 2018 sont retraitées pour les rendre conformes à la méthode mise à jour.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des polices de fonds distincts et les passifs qui en résultent, le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV au 31 mars 2019, pour les fonds distincts de l'Empire Vie sont indiqués dans le tableau suivant :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Passifs des polices	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
<b>31 mars 2019</b>	<b>2 699 \$</b>	<b>858 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>1 740 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>néant \$</b>	<b>439 \$</b>
31 décembre 2018	2 689 \$	1 057 \$	301 \$	24 \$	3 789 \$	165 \$	4 \$	433 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 31 mars 2019, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 885 millions de dollars. Le 31 décembre 2018, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 1 246 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 31 mars 2019 et le 31 décembre 2018. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. La première colonne ci-dessous exclut les répercussions d'une variation de la valeur de marché des obligations disponibles à la vente. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie. La deuxième colonne montre l'incidence de la vente d'obligations disponibles à la vente pour réaliser les gains liés à une baisse des taux d'intérêt de 50 points de base.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Avant la vente des actifs disponibles	Après la vente des actifs disponibles
	Baisse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base
<b>31 mars 2019 - Ratio total du TSAV</b>	— %	— %
31 décembre 2018 - Ratio total du TSAV	(5) %	(5) %

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

# RAPPORT DE GESTION

## Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017
<b>Produits</b>	<b>788 \$</b>	289 \$	197 \$	388 \$	264 \$	627 \$	135 \$	504 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>43 \$</b>	6 \$	35 \$	57 \$	39 \$	48 \$	39 \$	33 \$
<b>Résultat par action - de base et dilué</b>	<b>43,59 \$</b>	6,36 \$	35,73 \$	58,14 \$	39,30 \$	49,03 \$	39,67 \$	33,91 \$

### Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux règlements et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques, les risques de conformité à la réglementation, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et évènements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »



# RAPPORT DE GESTION

prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

## Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de celle-ci. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que l'Empire Vie s'attend à recevoir dans les 12 premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. L'Empire Vie utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

## Rapprochement des actifs sous gestion

Aux	31 mars 2019	31 décembre 2018
(en millions de dollars)		
<b>Actifs sous gestion</b>		
Actifs du fonds général	9 021 \$	8 447 \$
Actifs des fonds distincts	8 411	7 823
Total des actifs selon les états financiers	17 432	16 270
Actifs des fonds communs de placement	152	145
Actifs sous gestion	17 584 \$	16 415 \$

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »



# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie :

<b>Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	<b>197 \$</b>	182 \$
Actifs des fonds communs de placement	<b>13</b>	12

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »